

FEDERATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU

Siège social : 28 rue Tronchet
75009 PARIS

Association Loi 1901
N° Siret 430 031 542 00037
AIDE 7219Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

FEDERATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU

Siège Social : 28 rue Tronchet
75009 PARIS

Association loi 1901
N° Siret : 430 031 542 00037
AIDE 7219Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Fédération pour la Recherche sur le Cerveau relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 17 Avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe aux comptes annuels concernant :

- La note « événements postérieurs à la clôture » qui expose des faits relatifs aux conséquences de l'épidémie de la COVID 19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne :

- La justification des dons et legs issus de la générosité du public

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Jégard Créatis

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies

dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-Bois, le 16 juin 2020.

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

François JEGARD
Président du conseil d'administration

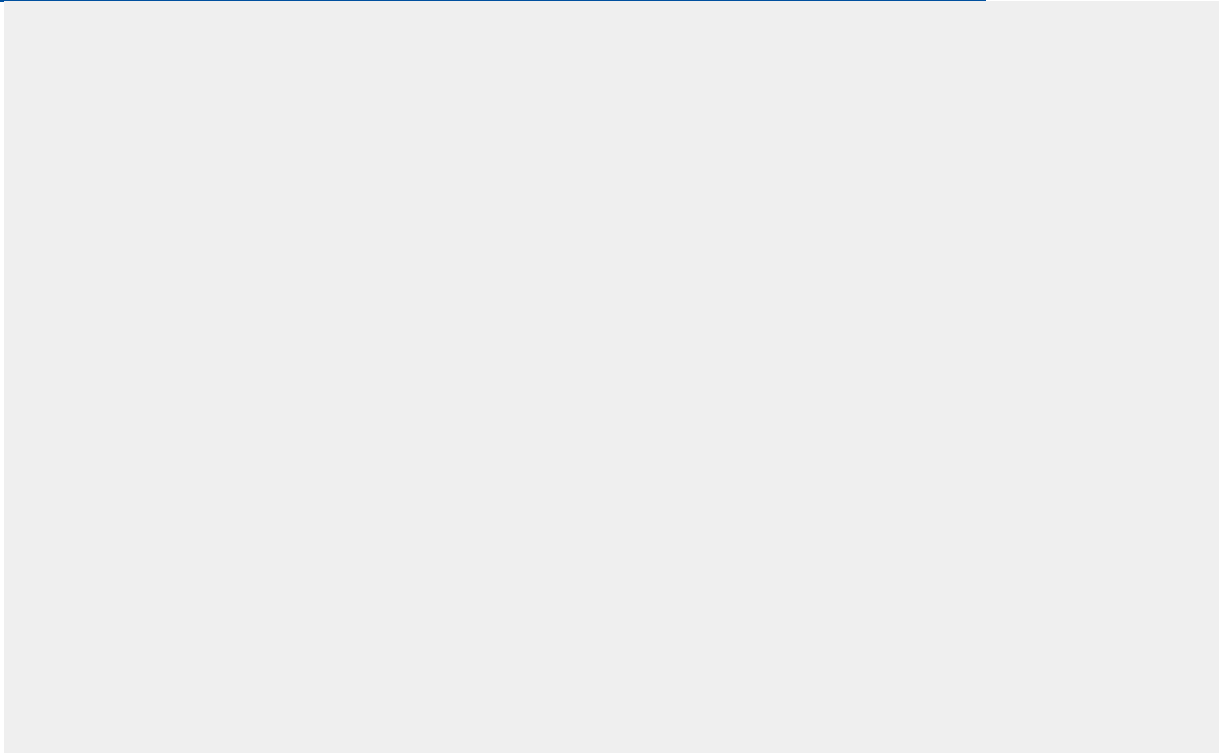

Jégard Créatis

ASSOCIATION FEDERATION RECHERCHE SUR LE CERVEAU

28 rue Tronchet

75009 PARIS 9E

Comptes au 31/12/2019



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan actif association	3
Bilan passif association	4
Compte de résultat association	5
Compte de résultat (suite) association	6
Tableau de suivi des fonds associatifs	7
Tableau de suivi des fonds dédiés	8
Compte d'emploi annuel des ressources	9

Annexes

Règles et méthodes comptables	11
2054 - Immobilisations	16
2055 - Amortissements	17
2057 - Créances et dettes	18

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Concessions, brevets droits similaires	240	240		
Fonds commercial (1)				
Autres immo. incorpo.				
Avances, acomptes sur immo. incorpo.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage				
Autres immo. corpo.	12 611	11 425	1 186	450
Immo. en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Particip. mise en équivalence				
Autres particip.				
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immo.				
Prêts				
Autres immo. financières	10 891		10 891	10 660
ACTIF IMMOBILISE	23 742	11 665	12 077	11 111
Comptes de liaison				
STOCKS				
Matières premières, approv.				
En cours de prod. biens				
En cours de prod. services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avces acomptes versés sur comm.				
CREANCES (3)				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	265 471		265 471	301 928
DIVERS (3)				
V.M.P.	2 739 230		2 739 230	2 216 503
Disponibilités	241 575		241 575	267 371
COMPTES DE REGULARISATION (3)				
Charges constatées d'avance	22 215		22 215	20 846
ACTIF CIRCULANT	3 268 490		3 268 490	2 806 648
Charges à répartir sur plus. ex.				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 292 232	11 665	3 280 567	2 817 759
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser			Dons nat. restant vendre	
accepté par organe compétent		Autor.Orga. Tut.		
(1) Dont droit au bail		(2) dont -1 an		(3) dont +1an
Clause réserve prl immo.		Stock		Créances

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Fonds Asso. ss. droits reprise	350 047	350 047
Dont Apports		
Legs, donations ac controp. actif Immos.		
Primes d'émission, fusion, apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	130 325	260 437
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	159 760	-130 112
Fonds Asso. ac. droits reprise		
Dont Apports		
Legs, donations		
Subventions affectées		
Résultats ss. contrôle tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS	640 132	480 372
Comptes de liaison		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources	200 222	191 817
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	2 741	
Avances Accomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 667	40 677
Dettes fiscales et sociales	47 998	58 435
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 341 807	2 046 458
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (1)		
DETTES	2 640 435	2 337 386
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 280 567	2 817 759
(1) Dont à -1 an (à l'except. des avances et acptes reçus/commandes en cours)		
(1) Dont à +1 an (à l'except. des avances et acptes reçus/commandes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
MONTANT NET PRODUITS EXPLOIT.				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur Ammo., provisions, transferts de charges			14 414	12 980
Collectes				
Cotisations			13 300	12 250
Autres produits			2 452 317	2 117 152
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			2 480 031	2 142 382
Achats de marchandises (avec droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières, autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (2)			2 084 875	2 025 519
Impôts, taxes et versements assimilés			2 923	1 669
Salaires et traitements			159 323	201 197
Charges sociales			65 680	88 333
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			415	2 019
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risque et ch. Dot. aux prov.				
Autres charges			5 006	7 396
CHARGES D'EXPLOITATION (3)			2 318 222	2 326 134
RESULTAT D'EXPLOITATION			161 809	-183 752
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (4)				
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo. (4)				
Autres intérêts et produits assimilés (4)			8 101	10 108
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
PRODUITS FINANCIERS			8 101	10 108
Dotations financières amortissements, provisions				
Intérêts et charges assimilées (5)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			8 101	10 108
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			169 910	-173 643

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		45 223
Engagement à réaliser sur ressources affectées	8 405	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 746	1 691
TOTAL DES PRODUITS	2 488 132	2 197 714
TOTAL DES CHARGES	2 328 373	2 327 825
EXCEDENT OU DEFICIT	159 760	-130 112
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevances sur crédit-bail mobilier		
Dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des entreprises liées		
(5) Dont intérêts concernant des entreprises liées		
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	119 767	258 959
Dons en nature	1 212	
TOTAL PRODUITS	120 979	258 959
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations	119 767	258 959
Personnel bénévole	1 212	
TOTAL CHARGES	120 979	258 959

Tableau de suivi des fonds associatifs

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	350 047			350 047
- Fonds statutaires				
- Subv. d'investissements non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donat. avec contrepartie d'actifs immo.				
- Legs				
- Subv. d'investis. affectées à des biens renouv.				
Ecart de rééval. sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	260 437		130 112	130 325
Résultat de l'exercice	-130 112	159 760	-130 112	159 760
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subv. d'investis. sur biens renouvelables				
Résultat sous contrôle de tiers financiers				
Ecart de rééval. sur des biens avec droit de reprise				
Subv. d'investis. sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL GENERAL	480 372	159 760		640 132

Rubriques	A engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouv. ress. affectées	Montant restant à engager en fin d'exercice
Dons	191 817		8 405	200 222
Legs				
TOTAL GENERAL	191 817		8 405	200 222

Emplois	Emplois Compte de résultat	Affect. par emploi des ress. collectées auprès du public sur N	Ressources	Ressources Compte de résultat	Suivi des ress. collectées auprès du public et et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
Missions Sociales	1 970 938	1 417 166	Ressources collectées auprès du public	1 881 925	1 881 925
Réalisées en France			Dons et legs collectées		
- Actions réalisées directement	1 970 938		- Dons manuels affectés	691 003	
- versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuel non affectés	967 283	
Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés	223 639	
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme centrale ou d'autres organismes			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Frais de recherches de fonds	173 461	173 461	Autres fonds privés	582 272	
Frais d'appel à la générosité du public	173 461	173 461	Subventions et autres concours publics		
Frais de recherche des autres fonds privés			Autres produits	23 935	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
Frais de fonctionnement	175 569	175 569			
		1 766 196			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	2 319 968		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	2 488 132	
II - Dotations aux provisions			II - Reprises des provisions		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	8 405		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
IV - Excédent de ressources de l'exercice	159 759		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
V -TOTAL GENERAL	2 488 132		VI -TOTAL GENERAL	2 488 132	1 881 925
V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dot. aux amort. des immo. financées à compter de la 1ère application du règlement par les ress. collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 766 196	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 766 196
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		115 729
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	119 767	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	1 212	
				120 979	

Annexes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice clos le 31 décembre 2019, est caractérisé par les données suivantes :

- Total du Bilan : 3 280 567,41 €
- Total des Produits : 2 488 132,38 €
- Résultat de l'exercice (excédent) : 159 759,65 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux dont un récapitulatif figure ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés en date du 17 Avril 2020 par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Il ressort du compte Emplois / Ressources présenté pour l'année 2019 un montant de collecte auprès du public de 1.880.605 € pour un montant d'emplois affecté aux ressources collectées auprès du public de 1.766.196 €, la différence correspondant au report non utilisé en fin d'exercice pour 114.409 €.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation correspondent au modèle du Plan Comptable Général intégrant les nouvelles dispositions de la réglementation comptable des associations.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été élaborés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices comptables.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°2014-03 de l'autorité des Normes Comptables et ses règlements modificatifs ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement 99-01. Les règlements CRC n° 2004-12 et 2009-01 n'ont pas reçu d'application particulière.

2) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Logiciels : 1 an
- Agencements, aménagements de constructions : 4 ans
- Matériel de bureau / informatique : 3 et 4 ans

Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette inscrite au bilan.

b) Legs

Les legs encaissés sont inscrits dans le compte de résultat.

c) Fonds dédiés

Ce sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources, affectées par des tiers (donateurs, légataires, mécènes, etc.) à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

d) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

e) Valeurs Mobilières de Placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur coût d'achat. Il n'existait ainsi aucune plus ou moins-value latente nette sur placements au 31 décembre 2019.

La trésorerie est désormais placée sur des contrats de capitalisation ou compte sur livret.

Les intérêts courus sont enregistrés en clôture.

3) Changement de méthode – Dérogation aux principes comptables

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Provisions et réserves : NEANT

Engagements hors bilan :

Engagements reçus	<u>Années</u>	<u>Montant</u>
Legs D.	2019	27.370
Legs U.	2019	31.884
TOTAL		59.254

Détail des charges à payer, des produits à recevoir et des charges constatées d'avance

CHARGES A PAYER	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	16 137,55
Dette provisionnée pour congés à payer	11 639,48
Organismes sociaux - charges sur congés payés	5 237,77
Autres charges à payer – organismes sociaux	1 511,00
Actions de Recherche	293 143,37
Subvention équipement Espoir en tête	808 131,59
Subventions pathologies membres	1 240 532,00
TOTAL	2 376 332,76

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Factures à établir	0,00
Produits à recevoir - Mécénat	79 400,00
Dons Rotary à recevoir « espoir en tête »	184 428,11
Intérêts courrus à recevoir	42 330,34
TOTAL	306 158,45

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montant
Exploitation	22 215,09
TOTAL	22 215,09

Les engagements de retraite ne sont pas valorisés en raison de leur montant non significatif.

Autres informations

Lieu d'exploitation et nature de l'activité :

Le siège de la « Fédération pour la Recherche sur le Cerveau » est au 28 rue Tronchet 75009 Paris.

La Fédération a été déclarée à la Préfecture de Paris le 14 février 2000 (JO du 19 février 2000).

La Fédération pour la Recherche sur le Cerveau est une association qui rassemble celles et ceux qui s'engagent à faire avancer la connaissance sur le fonctionnement du cerveau humain pour remédier à ses dysfonctionnements de nature neurologiques et/ou psychiatriques.

La FRC a pour missions de :

Financer la recherche sur le cerveau en privilégiant la transversalité des projets de recherche et en dotant les plateformes de recherche scientifiques d'outils transversaux

Promouvoir la cause de la recherche sur le cerveau auprès de tous les publics en organisant la campagne nationale du Neurodon et en constituant un organe commun de représentation des associations membres

Sa durée est illimitée.

La FRC se compose :

D'associations, fonds de dotation ou fondations qui se consacrent au soutien aux personnes atteintes de pathologies neurologiques ou psychiatriques et/ou au financement de la recherche sur ces mêmes pathologies, en distinguant :

1. Sept associations / fondations membres :

- L'Association pour la Recherche sur la Sclérose latérale amyotrophique (ARSLA – 111 rue de Reuilly – 75012 Paris)
- La Fondation pour l'aide à la recherche sur la sclérose en plaques (Fondation ARSEP – 14, rue Jules Vanzuppe - 94200 Ivry sur Seine)
- La Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie (FFRE - Hôpital Necker Enfants Malades - Bâtiment Carré Necker - 149 rue de Sèvres – 75015 Paris)
- L'Association France Parkinson (18 rue des Terres au Curé – 75013 Paris)
- L'Union Nationale des Familles et Amis des Malades et/ou Handicapés psychiques (UNAFAM – 12 villa Compoint – 75017 Paris).
- AMADYS : 7 rue de la Castellane – 75008 Paris
- La Fondation Paralysie Cérébrale (67, rue Vergniaud 75 013 Paris)

2. **Les autres associations, fonds de dotation et fondations** poursuivant des objectifs similaires à ceux visés ci-dessus et dont la demande d'adhésion devra être agréée par le Conseil d'administration.

3. **De personnes physiques ou morales** agréées par le Conseil d'administration, en raison des services (contribution matérielle, financière ou morale) qu'elles ont rendus ou sont susceptibles de rendre à la FRC.

Les principales ressources récurrentes de la Fédération sont issues de la générosité du public et sont présentées au rapport financier 2019.

Contributions volontaires en nature

Les contributions en nature des bénévoles apportées ne sont pas valorisées dans les comptes présentés. Les prestations et dons en nature figurent en bas du compte de résultat pour un montant de 120.979 € qui concerne les actions de communication.

Dette provisionnées pour congés à payer :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les charges à payer.

Volontariat associatif

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif a conduit à retenir, au titre des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés : Président, Vice-Président, Secrétaire Général. Ces personnes ne perçoivent aucune rémunération ni avantage en nature.

Compte d'Emplois des Ressources

Le Compte d'Emplois des Ressources a été établi en application des règles comptables en vigueur dans l'Association.

Pour mener à bien ses missions, l'Association dispose d'un certain nombre de ressources d'origine mixte. Elle bénéficie à la fois de fonds issus de la générosité du public et de fonds privés.

Ressources collectées auprès du public : ce sont les dons et legs collectés affectés ou non affectés.

Autres Fonds Privés : ce sont les cotisations des membres et les Mécénats d'entreprise.

Pour les besoins spécifiques du CER, des principes comptables particuliers ont été mis en œuvre :

La répartition analytique de certaines charges notamment les frais de personnel qui font l'objet d'une analyse fonctionnelle permettant de définir de manière globale la répartition de chaque salarié en fonction de la nature de son travail.

La répartition des emplois financés par les ressources provenant de l'Appel à la Générosité du Public (AGP) affectée prioritairement aux missions sociales et aux frais de recherche de fonds, et pour le reliquat au financement partiel des frais de fonctionnement.

Les dépenses pour les missions sociales (hors affectation des frais de fonctionnement) provenant de l'Appel à la Générosité du Public (AGP) représentent :

Les subventions accordées à la recherche : 1 239 549 €

Les dépenses engagées pour la promotion de la recherche : 34 267 €

Les dépenses pour la recherche de fonds (marketing direct et collectes événementielles) : 108.465 €

Toutes les autres dépenses, y compris les frais de personnel, qui s'élèvent à 383.915 €, sont réparties proportionnellement au temps passé par le personnel à chaque activité de la FRC, comme suit :

- aux missions sociales pour un montant de 143 350 €
- aux frais de collecte pour un montant de 64 996 €,
- et aux frais de fonctionnement pour un montant de 175 569 €.

Evènements postérieurs à la clôture

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 risquent d'avoir des conséquences importantes sur nos comptes en 2020.

Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité, mais nous avons la capacité à adapter nos dépenses aux ressources réelles.

A la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 460		1 151
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 460		1 151
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 660		231
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 660		231
TOTAL GENERAL	22 360		1 382

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			240	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			12 611	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			12 611	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			10 891	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			10 891	
TOTAL GENERAL			23 742	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
		240		240
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 009	415		11 425
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 009	415		11 425
TOTAL GENERAL	11 249	415		11 665

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 891	10 891	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 643	1 643	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	263 828	263 828	
Charges constatées d'avance	22 215	22 215	
TOTAL GENERAL	298 577	298 577	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 741	2 741		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 667	47 667		
Personnel et comptes rattachés	11 639	11 639		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 373	27 373		
Etat : impôt sur les bénéfiques	8 986	8 986		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 341 807	2 341 807		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 440 214	2 440 214		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 741			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				